



\\ FÉVRIER 2022

# LE PETIT JOURNAL

- BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-D'AURILLAC -

## En image

Retour sur  
les fêtes  
p.4

## Municipalité

Gestion de  
l'assainissement  
p.7

## Interco

SIPHEM  
Maison de l'habitat  
p.8

## Culture

Le pass  
culture  
p.7



## Solidarités

Dossier complet  
p.8

// SOMMAIRE



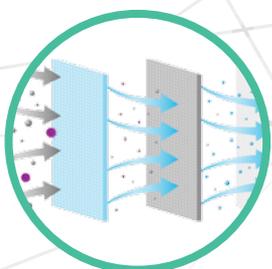
**LE PETIT JOURNAL**  
**\\ FÉVRIER 2022**



**ÉDITO**  
**\\3**



**RETOUR EN IMAGES**  
**\\4**



**VIE MUNICIPALE**  
**\\5**



**VIE INTERCOMMUNALE**  
**\\6**



**CULTURE**  
**\\7**



**SOLIDARITÉ**  
**\\8**



**ENFANCE & JEUNESSE**  
**\\12**



**GENS D'ICI**  
**\\14**



**INFOS PRATIQUES**  
**\\13**



**AGENDA**  
**\\16**

# NOTRE IDENTITÉ, LA SOLIDARITÉ !

Depuis quelques semaines, la campagne électorale bat son plein pour la prochaine élection présidentielle. Petites phrases, mots chocs et punchlines, invectives et démagogie tiennent malheureusement le haut du pavé médiatique. Pourtant notre réalité, c'est la hausse sans précédent du coût de l'essence, du gaz et de l'électricité, c'est la difficulté de finir les fins de mois, ce sont les retraites et les salaires qui ne bougent pas, ce sont les loyers et le prix de l'immobilier qui s'envolent, c'est la difficulté de vivre tout simplement même lorsque l'on travaille ou que l'on a travaillé toute sa vie !

Pourtant à écouter certains candidats trustant les chaînes de télé et les radios, la priorité serait d'opposer les gens entre eux, de laisser à penser que tous les problèmes viennent de l'Autre, ils voudraient construire dans notre beau pays une identité nationale d'apartheid !

À Saint Pierre d'Aurillac, notre identité c'est la solidarité, c'est la rencontre de l'Autre, c'est le partage et la convivialité !

C'est pourquoi la municipalité a engagé les rencontres publiques pour construire avec vous la nouvelle salle polyvalente qui permettra de conforter notre vie citoyenne, associative, culturelle et familiale. Un équipement pour faire du commun, pour cultiver la rencontre et s'enrichir de nos différences !

Accueillir toutes les différences, c'est aussi ce qui motive le projet d'habitat inclusif qui verra le jour en plein cœur du bourg pour permettre l'accès au logement et à la citoyenneté pleine et entière des personnes en situation de handicap. Dans notre village gascon, le handicap se vit au cœur de notre communauté villageoise, en ville et à l'école, à rebours des propositions ignominieuses d'un candidat d'extrême droite !

À Saint Pierre d'Aurillac, les élus et les agents municipaux, avec vous, nous voulons préserver notre identité communale singulière pour constituer un bouclier humaniste aux discours de haine et construire ensemble un avenir où reviennent les jours heureux !

**Stéphane DENOYELLE**

*Votre Maire*





## // RETOUR EN IMAGES



*L'agitation solidaire artisanale et gourmande*



À l'approche des fêtes de fin d'année, les Sous fifres et de nombreux partenaires ont investi le centre bourg pour le plus grand plaisir des visiteurs.



*Repas de Noël à la résidence autonomie*



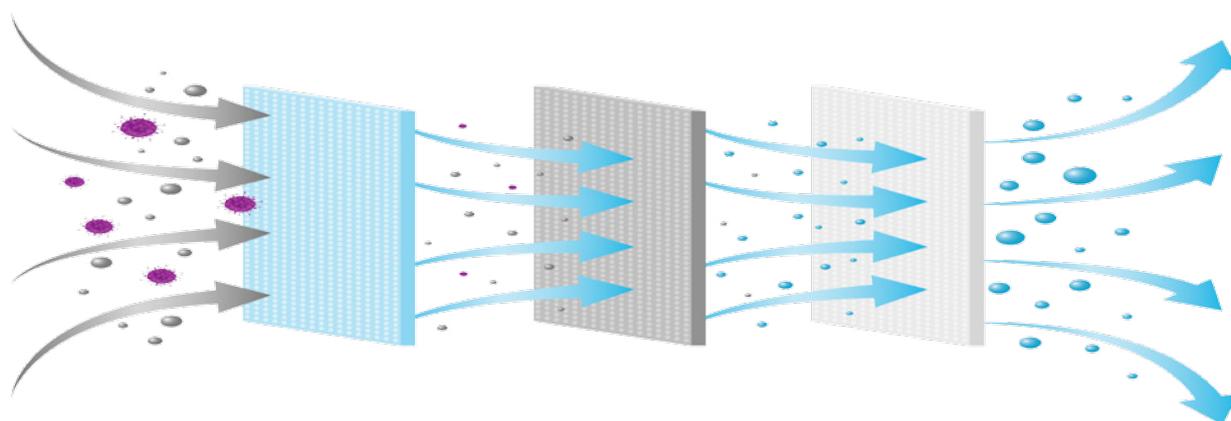
*Le Père Noël (vert) fait halte au Secours populaire !*

Le traditionnel repas des aînés n'a encore pas pu avoir lieu cette année... Les plus de 69 ans ont cependant reçu un panier gourmand, composé de produits locaux, en mairie ou à leur domicile !



*“Cette année encore, le repas des aîné(e)s a été remplacé par la distribution de paniers garnis à base de produits locaux ; confectionnés et distribués par les élus. Après ces deux années un peu particulières, nous espérons avec l'aide des associations pouvoir revivre quelques jours heureux dans cette grisaille ambiante. Les manifestations du printemps se préparent : carnaval , marche solidaire organisée par le CCAS le dimanche de pentecôte , fête locale et Festival de Fifres à partir du 22 et jusqu'au 27 juin , le 14 juillet, le cinéma plein air et enfin la kermesse de l'éternel été”.*

*Yvon MARTIN, adjoint au patrimoine, aux fêtes et cérémonies*



## GESTION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR UN MEILLEUR SERVICE PUBLIC

Chaque année, le Conseil Municipal est invité à délibérer sur le tarif de l'assainissement collectif. La population communale relevant de ce service public est estimée au 1er janvier 2021 à 1128 habitants pour 569 abonnés.

L'année 2021 demeurera marquée par l'aboutissement de la procédure judiciaire engagée en 2016 à l'encontre de l'opérateur de l'époque VEOLIA et du constructeur de la station d'épuration, la SAUR. Il s'agit du contentieux de la commune relatif au dysfonctionnement de la filière de récupération des boues et aux lits plantés de roseaux qui ne fonctionnaient pas correctement.

Après un âpre combat mené par les élu.e.s du précédent mandat, les services municipaux, la Directrice Générale des Services et le cabinet d'avocats concerné, la SAUR a été condamnée le 2 novembre 2020 à verser à la commune la somme totale de 57 000€ TTC comprenant des intérêts de retard. Cette victoire n'est cependant pas une finalité et la municipalité reste

convaincue qu'une association avec plusieurs communes reste la solution pour contrôler et maîtriser le prix de l'eau, actuellement trop élevé.

### Une diminution du service d'assainissement de 10% en 2020 pour les abonnés

Cette diminution résulte d'une part d'une baisse des parts fixe et variable du délégataire et d'autre part d'une surfacturation de la part de la SOGEDO.

Pour l'année 2020, l'équipe municipale a fait le choix de redistribuer ce trop-perçu aux abonnés, la part fixe de la collectivité a ainsi été diminuée... mais pour une année seulement !

En effet, la commune se doit d'anticiper les dépenses à venir concernant les investissements nécessaires au bon fonctionnement de la station d'épuration, notamment pour l'entretien et le renouvellement de réseaux importants.

C'est pourquoi en 2021 le tarif de la part fixe communale est resté celui appliqué avant la compensation de

l'erreur du délégataire, sans augmentation ni diminution.

### Un meilleur suivi du service assainissement grâce au département

Pour toutes les questions relatives à l'assainissement collectif, la commune a passé en 2020 une convention quinquennale d'accompagnement avec le Département.

Visite des ouvrages, suivi du programme de renouvellement des équipements, suivi annuel des engagements de la SOGEDO, élaboration du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité de Service (RPQS)...autant de missions essentielles menées à bien par le département qui nous apporte sa technicité.

Les rapports des exercices 2019 et 2020 démontrent un bilan satisfaisant du fonctionnement de la station d'épuration de Saint Pierre d'Aurillac, avec un taux de conformité de 100% en 2020. Une bonne nouvelle !

**Voire facture détaillée**

	Volume	SOGEDO		COLLECTIVITES	
		P.U.	montant	P.U.	montant
<b>PARTIE FIXE DU 01/01/2020 AU 30/06/2020 ET ESTIMATION DE CONSOMMATION.</b>					
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>					
Abonnement (partie fixe)			24,25		8,01
Consommation du 27/05/19 au 30/06/19	11	0,6190	6,81	0,3300	3,63
Consommation du 01/07/19 au 22/11/19	45	0,6190	27,86	0,3330	14,99
Prélèvement consommateur sur les réserves en eau	56				
Sous-total consommation			34,67		18,62
<b>TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU</b>			<b>58,92</b>		<b>26,63</b>
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>					
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	56				
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)	56				
<b>TOTAL ORGANISMES PUBLICS</b>					
<b>ASSAINISSEMENT DE TYPE COLLECTIF</b>					
Abonnement (partie fixe)			43,50		15,50
Consommation	56	1,6040	89,82	0,7288	40,81
Sous total consommation			89,82		40,81
<b>TOTAL ASSAINISSEMENT</b>			<b>133,32</b>		<b>56,31</b>

exemple de facture



## LE SIPHEM, MAISON DE L'HABITAT ET DE L'ÉNERGIE : UN SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE PROXIMITÉ (TROP) MAL CONNU



Augmentation du coût de l'énergie (pétrole, gaz ou basse manœuvre politique visant à démanteler le service public de l'électricité au bénéfice du secteur privé gourmand de profits), installation de nouveaux habitants, apparition de nouveaux besoins en énergie, vieillissement du parc immobilier... les défis à relever en matière d'habitat et d'énergie sont nombreux ! Le SIPHEM (Syndicat Interterritorial pour l'habitat et la maîtrise de l'énergie), créé au milieu des années 80, financé par trois Communautés de Communes (Bazas, La Réole, Sauveterre) a pour mission d'adapter le patrimoine à ces nouvelles exigences tout en veillant à économiser l'énergie par la mise en place de politiques de l'habitat et de l'énergie sur le territoire de ses communes adhérentes.

### Le SIPHEM, partenaire de la commune

Depuis de nombreuses années, notre collectivité bénéficie de l'expertise du SIPHEM pour l'accompagnement et la mise en œuvre de nombreux projets tels que la chaufferie bois, le permis de louer...etc...et, plus récemment, le diagnostic énergétique du restaurant scolaire en vue de sa rénovation. Par ses compétences techniques, ce syndicat est devenu un partenaire incontournable de la commune dans la mise en œuvre de sa politique locale en matière d'habitat et d'énergie.

### Un service également dédié aux particuliers

Le SIPHEM, par le biais de sa Maison de l'Habitat et de l'Énergie conseille, informe et accompagne également les particuliers dans leur projet. Vous êtes propriétaire et vous souhaitez des conseils techniques pour améliorer la qualité énergétique de votre logement ? Vous êtes propriétaire bailleur et vous souhaitez réhabiliter votre logement ? Vous êtes seniors ou en situation de handicap et vous souhaitez adapter votre logement ? Vous êtes locataires et vous recherchez un logement conventionné ? Vous avez besoin d'aide dans vos démarches d'accès au logement ? Quel que soit votre projet, l'équipe de la Maison de l'Habitat et de l'Énergie vous accueille à Gironde sur Dropt. Un accompagnement complet, gratuit et personnalisé peut vous être proposé.

Contact : Maison de l'habitat et de l'énergie - SIPHEM  
47 avenue du Général de Gaulle 33190 Gironde sur Dropt // Tél : 05 56 61 20 75



**Complexes et vitaux, les enjeux énergétiques structurent la société et la planète. Des sujets qui ne peuvent pas être traités superficiellement à coups de projecteurs médiatiques, de discours politiques en laissant le citoyen à l'écart. Alors qu'il y a besoin de rénover le parc immobilier, la ministre du Logement, Emmanuelle Wargon, a torpillé, une à une, toutes les propositions de la loi Climat & résilience avancées en 2020 par la «Convention citoyenne pour le climat» pourtant créée par le président de la République, au sujet de la rénovation thermique. Un vrai mépris pour tous ceux qui, au quotidien, agissent comme le font, ici, les collectivités locales**

Christian SIMON, conseiller municipal et délégué titulaire au SIPHEM





## LE PASS CULTURE

pour les jeunes de 18 ans,

c'est quoi ?

Depuis le printemps 2021, le dispositif Pass culture du ministère de la culture est proposé sur tout le territoire national. L'année de ses 18 ans, chaque jeune peut activer son Pass en téléchargeant l'application sur son smartphone et disposer d'un crédit de 300 euros. Il pourra le dépenser comme il le souhaite directement sur l'application. L'offre culturelle proposée concerne le théâtre, le cinéma, les concerts, l'achat de livres ou de vinyles, les cours de danse et de chant, les expositions, certains abonnements ... et d'autres propositions encore !



pour les jeunes de 15-17 ans,

c'est étendu

Depuis le mois de janvier 2022 le Pass culture a été étendu aux 15-17 ans selon d'autres modalités. Une part individuelle est disponible sur l'application après téléchargement et activation : 20€ pour les jeunes âgés de 15 ans et 30€ pour ceux de 16 et 17 ans. Une part collective sera versée directement aux collèges et lycées pour financer des sorties scolaires culturelles.



### le pass culture chez nous

Afin de faciliter la participation des acteurs locaux à ce dispositif et de les aider à proposer leurs offres sur l'application, le service culture de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) se sont mobilisés pour les rencontrer et leur présenter le fonctionnement. Les différents services et événements locaux proposés sont pour certains déjà disponibles à l'achat. Les jeunes du territoire peuvent donc les découvrir et les partager avec leur entourage... d'ici ou d'ailleurs : cinémas de proximité, concert, festivals locaux, cours de chants particuliers... La liste est riche et variée.

*Parlez-en autour de vous ! Chaque jeune doit pouvoir saisir cette opportunité inédite de regarder, applaudir, découvrir, lire, partager, jouer, pratiquer, écouter...*

## LA PETITE MÉDIATHÈQUE DE SAINT-PIERRE



Du nouveau pour les élèves de l'école

La Petite Médiathèque accueille les élèves de l'école le premier mardi de chaque mois. Désormais les enfants pourront emprunter des livres ce jour-là. Le prêt est d'une durée d'un mois mais bien sûr les livres pourront être échangés avant, dès que le lecteur le voudra aux heures d'ouverture de la petite médiathèque : le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h.

Pour cela, il faudra être inscrit... Alors n'hésitez pas, c'est gratuit ! De nombreuses nouveautés vous y attendent parmi un large choix d'ouvrages en tous genres.

Reprise des coups de cœur le samedi 12 mars !

Tenez-vous prêts, les « Coups de cœur » sont bientôt de retour ! Ce sont des rencontres durant lesquelles chacun, petit ou grand, peut prendre la parole pour partager son coup de cœur culturel et donner envie aux autres de le découvrir : un livre, une chanson, un film, une œuvre d'art... La petite médiathèque vous y attend nombreux, parlez-en autour de vous.



Vous pouvez aussi venir juste pour écouter ...

# RÉSIDENCE AUTONOMIE

## une solution d'hébergement pour nos séniors qui reste à prix modéré malgré les évolutions réglementaires

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) a rendu publics en novembre dernier les résultats de la première enquête sur l'analyse des prix pratiqués en 2018 et 2019 dans les Résidences Autonomie de France. L'occasion pour nous de faire le point sur la Résidence Autonomie de Saint Pierre d'Aurillac.

Anciennement dénommée « Résidence pour Personnes Agées », Noste Petit Oustaou, créée dans les années 80, est renommée « Résidence Autonomie » en 2016, suite à la parution d'un décret relatif à cette forme d'habitat alternatif entre le maintien à domicile et l'accueil en maison de retraite.

Devenu un établissement médico-social, Noste Petit Oustaou propose un cadre de vie sécurisé, confortable, convivial et à loyer modéré à des personnes de plus de 60 ans en légère perte d'autonomie, isolées, aux revenus souvent modestes et se doit de proposer une liste de prestations minimales définies par le décret de 2016.

### Les enseignements de l'enquête de la CNSA

Les résultats de l'enquête de la CNSA nous permettent de connaître un peu mieux les résidences autonomies en général, et celle de Saint Pierre d'Aurillac en particulier. La Gironde est un des départements comptant un taux d'équipement en résidence autonomie parmi les plus hauts du territoire national.

Comme les deux tiers des résidences autonomies de France, celle de Saint Pierre d'Aurillac est de statut public. Comme c'est le cas dans notre village, la moitié des résidences autonomies sont gérées par les CCAS.

En revanche, c'est dans son implantation en milieu rural que notre équipement

fait figure d'exception. En effet, plus de 70% de ces résidences autonomies ont été créées en milieu urbain.

En termes de nombre de places et de type d'appartements proposés, la résidence autonomie de Saint Pierre d'Aurillac est dans la moyenne des offres du territoire national avec l'accueil de 32 résidents logés dans des F1bis et F2.

Les deux autres critères de comparaison sont le prix du loyer et le nombre des prestations minimales exigées qui sont effectivement proposées.

Selon le rapport de la CNSA, fin 2019, le prix médian mensuel d'un studio avec cuisine isolée (F1 bis) est de 643 euros, et le prix médian d'un deux-pièces (F2) atteint 787 euros, charges locatives et prestations incluses. Sur ce dernier critère, la résidence autonomie de

Saint-Pierre-d'Aurillac fait figure de bon élève avec un loyer de 454 euros pour les F1 bis et de 552,50 euros pour les F2.

Le montant incluant le loyer, les charges et la quasi-totalité des prestations minimales.

Le conseil d'administration du CCAS veille à maintenir des loyers très modestes tout en répondant à ses obligations pour continuer de proposer une solution d'hébergement à moindre coût pour les séniors de son territoire.

*L'ensemble des données sont issues de « Analyse statistique, n°10 Novembre 2021, Les prix des résidences autonomie en 2018 et 2019 », CNSA*

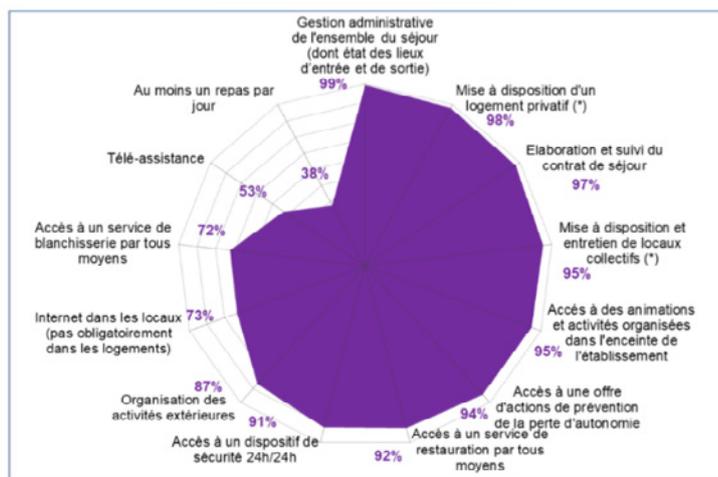


Les 11 prestations minimales sont proposées à Noste Petit Oustaou et assurées par les services communaux ou déléguées par conventionnement avec l'Association vacances loisirs (AVL) :

- la gestion administrative de l'ensemble du séjour réalisée par le service administratif de la mairie
- l'élaboration et le suivi du contrat de séjour réalisés par le service administratif de la mairie
- la mise à disposition d'un logement privatif avec la possibilité d'installer le téléphone et de recevoir la télévision
- la mise à disposition et l'entretien des espaces collectifs réalisés par une aide à domicile du SAAD pour le foyer, petits travaux dans les logements et entretien des espaces verts collectifs assurés par les agents des services techniques
- l'accès à une offre d'actions collectives ou individuelles de prévention de la perte d'autonomie délégué à AVL

- l'accès à un service de restauration repas tous les midis possibles, préparés au restaurant scolaire et livrés en liaison chaude
- l'accès à un service de blanchisserie dans les logements
- l'accès à internet au moins dans une partie de la résidence résidence autonomie fibrée
- l'accès à un dispositif de sécurité apportant au résident une assistance et un moyen de se signaler 24h/24h chaque logement est équipé de la téléassistance
- l'accès aux animations et aux activités organisées dans l'enceinte de l'établissement délégué à AVL
- l'organisation d'activités extérieures déléguée à AVL

Graphique 3 : Prestations comprises dans le prix hébergement en % de résidences autonomie en 2019



(\*) au sens de l'article R. 111-3 ou R. 633-1 du Code de la construction et de l'habitation. Source : Portail PA CNSA.



*Notre devoir est de prendre soin de nos aînés et de les accompagner au mieux dans cette période de leur vie.*

*Notre engagement auprès d'eux se traduit entre autres par une permanence mensuelle à la résidence autonomie.*

*Cette rencontre permet un échange chaleureux qui nous a tant manqué ces derniers temps à cause du COVID.*



Hasna BOUAASSEM, conseillère municipale et membre du conseil d'administration du CCAS

# DES NOUVELLES DE GAZA



## À Saint-Pierre la solidarité n'est pas un vain mot.

Réunie pour sa soirée annuelle, le collectif Solidarité Al Qarara avait invité le 4 février Thomas Vescoci, enseignant, historien chercheur indépendant en histoire contemporaine spécialiste des questions liées au fonctionnement de la société israélienne et ses interactions avec la société palestinienne.

Auteur de plusieurs ouvrages, c'est à partir de son dernier livre (L'échec d'une utopie, Une histoire des gauches en Israël, La Découverte, 2021.) qu'il est intervenu, en première partie de soirée, montrant comment la gauche israélienne traverse une crise profonde sous la poussée des courants ultranationalistes et religieux.

Au fil d'une intervention très documentée, Thomas Vescoci a analysé les débats qui animent et divisent la gauche : Comment peut-on être sioniste de gauche ? Comment construire une société juste et égalitaire avec les Palestiniens ? Comment s'opposer à la droite sioniste et aux mouvements religieux hégémoniques politiquement et culturellement ?

Après cette première partie, nous avons communiqué en visio avec nos amis d'Al Qarara au Sud de la Bande de Gaza : Ibrahim Khashan et ses deux filles, Salam, médecin et présidente de l'Association pour le Développement Humain et Nada, directrice de l'association.

Ibrahim, très touché de nous voir tous réunis autour d'eux, nous a fait une introduction générale de la situation à Gaza.

Nada nous a présenté un bilan moral très complet des activités de l'association en 2021.

- travail réalisé avec des enfants (danse, chants..) conclu par l'enregistrement en studio de chants culturels anciens.
- 700 enfants ont bénéficié d'activités récréatives et éducatives afin de renforcer la confiance en soi, du soutien scolaire, 2 camps d'été pour 200 enfants etc.. Il faut savoir que c'est la seule association qui reçoit des groupes mixtes.
- Avec les adultes, l'association a participé aux journées internationales de la femme, des personnes handicapées, de la terre. En organisant une journée autour de la récolte des olives, l'association s'est adressée aux agriculteurs afin de les sensibiliser à un travail plus responsable et écologique.
- Plusieurs ateliers organisés pour les femmes comme, par exemple, une sensibilisation au diagnostic précoce du cancer du sein mais également des ateliers sur la question des genres.

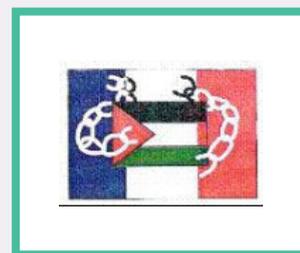
Leurs projets pour 2022 se résument en deux grands axes, les enfants et l'environnement, l'écologie. Malgré toutes les difficultés qu'ils rencontrent quotidiennement, ils ont aussi, comme nous, ces préoccupations. Salam a surtout évoqué la situation sanitaire à Gaza.

Deux millions d'habitants sur une surface 27 fois plus petite que la Gironde a pour conséquence la rapidité avec laquelle le COVID circule. Cependant, l'action de l'association a permis qu'un centre de vaccination voit bientôt (enfin) le jour à Al Qarara.

La formation des médecins est un des projets travaillés en lien avec des spécialistes internationaux afin de bénéficier de leurs savoirs.

La soirée est bien avancée quand Ibrahim nous annonce qu'une coupure d'électricité va interrompre nos échanges... Et de conclure, « On va amener l'association à la société et non la société à l'association ».

Ces échanges vont nous permettre de poursuivre nos actions de soutien en 2022.



Vous qui nous lisez vous pouvez adhérer au Collectif Solidarité Al Qarara :  
Mairie de St Pierre // 05 56 63 30 27  
Faire des dons et nous retrouver sur  
<http://www.alqarara.fr>

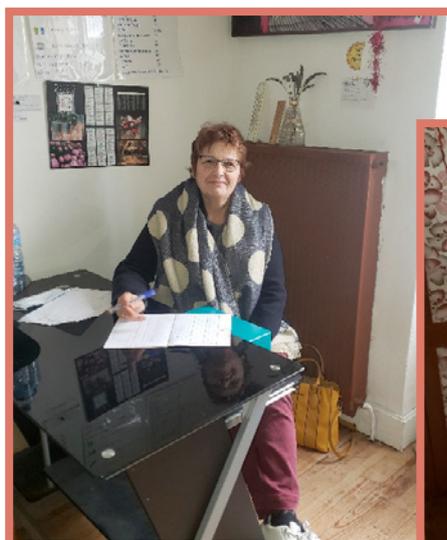
# LE CCAS ET LE COMITÉ DES FÊTES

un partenariat en faveur de l'animation des actions sociales

Dans le cadre de sa politique d'action sociale, la Commune de Saint Pierre d'Aurillac s'est dotée depuis de nombreuses années d'un Centre Communale d'Action Sociale (CCAS) alors que cette création n'avait pas de caractère obligatoire pour notre commune de moins de 1 500 habitants.

Loin de se contenter de répondre à sa seule mission obligatoire qu'est l'accompagnement à l'attribution de l'aide sociale légale, notre CCAS a toujours fait le choix d'intervenir également dans le cadre de l'aide sociale facultative et de proposer, entre autres, une véritable animation des actions sociales. C'est ce dernier domaine qui est le plus visible au travers d'événements réguliers bien connus dans notre village.

Organiser et faire vivre ces événements nécessite cependant des moyens humains supérieurs à ceux que peut fournir le seul Conseil d'Administration du CCAS. Suite à ce constat et dans le but de pérenniser ces actions, une rencontre entre les Administrateurs du CCAS et les représentants du Comité des fêtes de Saint Pierre d'Aurillac a eu lieu en décembre dernier. Les événements organisés par le Comité des fêtes font partie de la vie de notre village. Cette association, dont l'objet principal reste l'organisation d'événements à caractère festif, souhaite aujourd'hui intégrer une dimension plus sociale à ses actions.



Cathy LAGREZE, présidente, a ainsi proposé de mettre à disposition les forces vives et les compétences de l'association pour aider à l'organisation des événements portés par le CCAS.

## Grands déballages,

### Loto et Marche solidaire

Grâce à ce partenariat, le CCAS a pu maintenir le Grand Déballage mensuel et prépare d'ores et déjà l'organisation de deux événements annuels que la pandémie ne nous avait pas permis de maintenir l'année dernière : le Loto et la marche solidaire.

Le LOTO solidaire aura lieu le 26 mars prochain. Si vous souhaitez offrir un lot ou faire un don, rapprochez-vous de la

mairie ! La marche solidaire est prévue le 5 juin, une 1<sup>ère</sup> réunion d'organisation se tiendra le 28 février à 18h30 à la mairie.

Comme c'est le cas pour le Grand Déballage, ces deux événements restent des événements portés par le CCAS qui en perçoit l'intégralité des éventuels bénéfices et les utilise pour mener à bien l'action sociale communale.



Connaissez-vous

# LES MILLES PATTES ?

Les Milles Pattes, c'est le joli nom porté par la structure qui accueille les enfants de moins de 3 ans sur la commune. Située à proximité des autres équipements publics communaux dédiés à l'enfance (école, restaurant scolaire, accueil périscolaire et accueil de loisirs), le « multi-accueil » est géré par les services de la Communauté de Communes (CDC) du Réolais en Sud Gironde. Son équipe pluridisciplinaire propose trois modes de garde aux familles du territoire. Sa mission est de contribuer au bien-être et à l'épanouissement de chaque enfant de moins de 3 ans en respectant son rythme, en adaptant l'environnement à ses besoins et en permettant par exemple l'accès à la culture.

## Le service d'accueil familial

Ce mode d'accueil individuel, qui prévoit aussi des temps collectifs, est assuré à leur domicile par 3 assistantes maternelles agréées par le Département. Employées par la CdC, elles sont membres à part entière du multi-accueil. Elles fréquentent une fois par semaine l'accueil collectif, participent régulièrement aux activités qui y sont organisées, se déplacent à la Petite médiathèque de Saint-Pierre pour assister aux animations dédiées à la Petite enfance. Parallèlement à tout cela, elles reçoivent la visite hebdomadaire de l'infirmière puéricultrice ou de la directrice qui les accompagnent dans leur pratique professionnelle.

## L'accueil collectif

Communément appelé « la crèche », il est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. L'accueil des enfants y est assuré par deux éducatrices de jeunes enfants (E.J.E) dont la directrice, une infirmière puéricultrice, deux auxiliaires de puériculture, cinq agents d'animation mais aussi une cuisinière et une agente chargée de l'entretien des locaux. Dix enfants « moyens/grands » et 6 « petits » y sont pris en charge dans des locaux qui proposent notamment 2 dortoirs, 2 salles d'activités, une salle de change et des salles réservées aux personnels ou à l'accueil des parents (cuisine, lingerie, bureau, salle de réunion...), mais aussi un jardin.

Toutes les informations et coordonnées du service Petite enfance de la CDC du Réolais en Sud Gironde sont disponibles sur [www.reolaisensudgironde.fr](http://www.reolaisensudgironde.fr) // Numéro crèche : 05 56 63 84 19

## La halte-garderie itinérante

La halte-garderie s'adresse plutôt aux familles qui ont besoin de temps d'accueil courts et peu nombreux, occasionnels ou réguliers. Deux professionnelles du multi-accueil de la commune, se déplacent 3 fois par semaine dans des communes du territoire pour assurer aux enfants inscrits sur ce mode de garde des moments importants de socialisation.



Équipement de motricité



Exemple de mobilier adapté, visant à améliorer l'autonomie des enfants... et à soulager le dos des professionnelles



La Petite Enfance à la médiathèque



Salle des grands

L'équipe du mutli-accueil se retrouve autour d'un projet et grâce à leurs compétences respectives, chaque professionnelle participe à sa réalisation et à sa réussite. Malheureusement, depuis le début de la crise sanitaire, les rencontres entre les enfants de l'accueil individuel et ceux du collectif ont été suspendues. La CDC du Réolais en Sud Gironde propose une permanence hebdomadaire de son « guichet unique de la petite enfance » au mutli-accueil de Saint-Pierre d'Aurillac. Toutes les familles peuvent y trouver des conseils, et des informations concernant les modes de garde, les aides financières, les démarches pour l'inscription de leur enfant sur une structure.



## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Le printemps prochain sera marqué par les élections présidentielles et législatives. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Vous voulez vous assurer d'être bien inscrit ? Un service en ligne est disponible sur [service-public.fr](http://service-public.fr). Vous souhaitez vous inscrire ?

C'est encore possible en ligne sur le site [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr), en mairie via le formulaire CERFA n°12669\*02 ou par courrier adressé à la mairie en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669\*02 de demande d'inscription.

Mobilisons-nous !

---

### Dates limites d'inscription sur les listes électorales

#### Élections Présidentielles

- En ligne : jusqu'au 2 mars 2022
- En mairie / par courrier : jusqu'au 4 mars 2022

#### Élections Législatives

- En ligne : jusqu'au 4 mai 2022
- En mairie / par courrier : jusqu'au 6 mai 2022

Vous serez absent et souhaitez établir une procuration ? Votre demande peut être réalisée en ligne sur le site [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) ou en mairie via un formulaire CERFA (n°14952\*02) de demande de vote par procuration.

## // INFOS PRATIQUES

## INFORMATION URBANISME: UN NOUVEL OUTIL PROPOSÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

NOUVEAU !

PERMIS DE CONSTRUIRE,  
DÉCLARATION PRÉALABLES,  
CERTIFICATS D'URBANISME, ...



*Faites votre demande en ligne !*



Depuis le 1er juillet 2021, la mairie peut recevoir vos demandes de permis de construire (construction, abris de jardin, clôture,...etc...) de manière dématérialisée via la plate forme :

<https://sve-reolais-sud-gironde.sirap.fr/#/communesList>.

Vous pouvez désormais saisir et déposer simplement et gratuitement toutes les pièces de votre dossier directement en ligne.

## INFORMATION ORANGE GIRONDE

Vous constatez et souhaitez signaler un équipement orange endommagé sur la voie publique (Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées) ?



Rendez vous sur le site :

<https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home>

Votre ligne est coupée ? Contactez le service client de votre opérateur. S'il s'agit d'orange, appeler le 3900.



# LES PREMIERS LOTISSEMENTS

## à Saint-Pierre d'Aurillac : une histoire de promotion sociale pour les familles modestes

Diviser un terrain en plusieurs lots et les vendre pour y implanter des constructions est une pratique ancienne, longtemps réalisée sans contrôle ni autorisation des pouvoirs publics. Cette liberté illimitée de lotir a pris fin au XXème siècle avec la promulgation en 1919 de la loi Cornudet qui régit le droit de lotir.

### 1975 : Naissance des « Écureuils », premier lotissement à Saint Pierre d'Aurillac

La municipalité de l'époque menée par Jean Lafourcade, maire de la commune et figure emblématique locale du Parti Communiste Français, avait entrepris une politique volontariste d'équipement de la commune pour augmenter la capacité d'accueil à 1000 habitants.

Confrontée à une demande de logements locatifs non satisfaite et à une baisse de la démographie communale menaçant le maintien des services publics tels que la Poste et l'école, la municipalité a saisi l'opportunité de libérations foncières de terres agricoles pour créer un groupement d'habitations neuf. L'opération des « Écureuils », intégralement gérée par la commune, de l'achat du terrain à l'installation des acquéreurs, a ainsi permis à 28 familles d'accéder à la propriété.

## PAROLE D'HABITANTS

### Mercedes TROUTET, la "doyenne" des Écureuils

*Au début des années 70, la famille Troutet s'installe dans la commune pour y travailler. D'abord locataire d'une maison à Mounissens, cette famille est une des premières à s'installer au lotissement des Écureuils.*

*Famille aux revenus pourtant modestes, Mr Lafourcade a réussi à les convaincre d'accéder à la propriété : "il nous a accompagné, rassuré, nous avons compté, recompté ensemble pour voir si c'était possible" nous confie Mme Troutet.*

*Le temps a passé, les enfants ont grandi dans un quartier "tranquille et convivial", les voisins ont changé...*

*47 ans plus tard, Mme Troutet, 92 ans, vit toujours aux Écureuils, « dans ma maison » nous dit-elle, l'œil pétillant.*



Mercedes TROUTET



Le carnaval s'invitait aux lotissements

## Les Noisetiers et le Panchet :

### une réponse au manque de logements

#### locatifs sur la commune

Ces deux lotissements, situés à la périphérie du village et jouxtant les Écureuils, sont composés de logements individuels à prix très modique. Gérés par des bailleurs sociaux, ils ont permis à 30 familles aux revenus modestes de se loger dans des habitations neuves. Si, à ce jour, la plupart des locataires des Noisetiers sont devenus propriétaires de leur maison, le Panchet reste intégralement locatif.

L'implantation de ces nouvelles zones d'habitation a modifié le paysage de notre commune. La création de nouveaux espaces et l'arrivée de nouveaux habitants constituent des changements. Ce type de changement n'est jamais chose simple, mais il s'avère riche et même indispensable pour la vie d'un village. L'histoire de ces lotissements en est la preuve.

Depuis leur création, les lotissements ont continué à fleurir dans notre village, tout en s'adaptant à l'évolution des réglementations sur le droit à loger pour répondre, entre autres, aux enjeux environnementaux avec notamment l'utilisation économe de l'espace et la préservation des terres agricoles et espaces naturels.



Le lotissement

## Monique Mezza-Megoud

*Je suis arrivée en 1987 Saint-Pierre-d'Aurillac, par choix. Je connaissais un peu la commune par ce que m'en disaient certains collègues, comme moi, infirmiers à l'hôpital de Cadillac ; et aussi, pour venir chaque été, depuis des années, à la fête du Parti Communiste en bords de Garonne,*

*J'avais besoin de me rapprocher de mon lieu de travail et la proximité de Langon était aussi un atout, car ma fille alors âgée de 14 ans, était collégienne,*

*Tout de suite, j'ai été accueillie au sein de différentes associations : la Gym volontaire, avec le foyer des jeunes et d'éducation populaire, les tréteaux de Saint-Pierre.....*

*Depuis 32 ans maintenant, nous habitons aux Lotissements.*

*D'abord au Panchet, en location, quand les logements ont été livrés. Puis aux Noisetiers, depuis 1990, peu avant l'arrivée de notre fille Floriane, dans un logement plus grand.*

*Quelques années après nous sommes devenus propriétaires de cette maison, grâce à la mise en vente des logements des Noisetiers.*

*Nous avons créé des liens amicaux solides dans cette commune où la vie associative est très riche.*

*Je me suis impliquée dans la vie municipale en tant qu'élue, pendant 12 ans,*

*Maintenant retraités, tous les deux, nous ne quitterions la commune pour rien au monde.*



Monique et Bernard MEZZA MÉGOU

## // AGENDA

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lundi  
de chaque mois

### LOTO DU COMITÉ DES FÊTES

21h - Salle des Fêtes

---

26 mars 2022

### LOTOS SOLIDAIRE DU CCAS

21h - Salle des Fêtes

---

9 mars - 6 avril -  
4 mai - 1<sup>er</sup> juin -  
6 juillet 2022

### CONSEIL MUNICIPAL

19h - Salle Jean Lafourcade

---

4 au 7 juin 2022

### COMITÉ DE JUMELAGE

Réception des Lorrains

---

10 & 24 avril 2022

### ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Bureau de vote

---

12 & 19 juin 2022

### ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Bureau de vote

---

5 juin 2022

### MARCHE SOLIDAIRE

12 mars - 9 avril -  
14 mai

### CONCOURS DE TAROT

Salle des fêtes

---

12 mars - 9 avril - 14 mai -  
11 juin 2022

### GRAND DÉBALLAGE

de 10h à 12h & de 14h à 17h

Maison de la Poste

---

### ANIMATION CLUB ÉTERNEL ÉTÉ

Renseignements et réservations : Françoise  
BERTIN, présidente 06 16 06 77 54 ou Jacqueline  
Dussillols 06 43 02 83 95

12 mars : 1<sup>er</sup> repas anniversaire, 12h au Restaurant  
scolaire

10 avril : Sortie cabaret "Le saint Sabastien",  
10h à Couquèques

22 mai : Sortie Périgord en Calèche Mazeyrolles

11 juin : 2<sup>e</sup> repas anniversaire, 12h au  
restaurant scolaire

---

Tous les mardis soirs

### CERCLE DE SAINT-PIERRE

18h30 - Atelier chorale, Chants marins

---

### SORTIES SAINT-PIERRE CYCLO CLUB

Nombreuses cyclo, rando ou séjours prévues dans  
les Landes, dans les Pyrénées, dans le Lot et  
Garonne... Contact pour plus de renseignements :  
Francis DUSSILLOLS 06 08 92 77 57

---

JOURNAL ÉDITÉ PAR

LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-D'AURILLAC

124, AVENUE DE LA LIBÉRATION 33490 SAINT-PIERRE-D'AURILLAC

TÉL. : 05 56 63 30 27 // FAX : 05 56 63 17 39

E-MAIL : [COMMUNE@ST-PIERRE-DAURILLAC](mailto:COMMUNE@ST-PIERRE-DAURILLAC)

WEB : [HTTP://WWW.ST-PIERRE-DAURILLAC.FR/](http://WWW.ST-PIERRE-DAURILLAC.FR/)

DATE DE PARUTION : FÉVRIER 2022 // TIRAGE À 650 EXEMPLAIRES

PAR : IMPRIMERIE MAGNIER

DIRECTION DE LA PUBLICATION : STÉPHANE DENOYELLE

RÉDACTION EN CHEF : AUDE DELPEYROU

RÉDACTION PAR LA COMMISSION COMMUNICATION

CONCEPTION-RÉALISATION : SYLVAIN HOUDAYER

CRÉDITS : MICHEL HILAIRE - LA COMMISSION COMMUNICATION - VECTEEZY - PXHERE.COM